Polémique autour d'un contrat de location de terres en Sierra Leone

Mis en cause, le groupe Bolloré s'estime victime d'une « manipulation »

ui croire? L'Oakland Institute, une organisation non gou- vernementale (ONG) basée en Californie, spécialiste de « l'accaparement des terres», qui dénonce, dans un document rendu public le 2 avril, l'implication de Vincent Bolloré dans la location de 6500 hectares de terres agricoles situées en Sierra Leone et destinées à la production d'huile de palme? Ou bien la Socfin (Société financière des caoutchoucs), dont l'homme d'affaires français détient 39 %, et qui estime que le rapport de l'ONG est « injuste, biaisé et faux », ainsi que le groupe Bolloré, qui dénonce une campagne visant son patron?

En mars 2011, un contrat de location de 6 500 hectares de terres situées dans la chefferie de Malen, au sud du pays, est signé entre le ministre sierra-léonais de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, Joseph Sam Sesay, et la Socfin Agricultural Company (SAC), filiale locale du groupe Socfin basé quant à lui au Luxembourg. La durée du bail est fixée à cinquante ans, avec une prolongation possible pour vingtet une années supplémentaires, et le loyer à 5 dollars (3.81 euros) par acre (0,4 hectare).

Mais le 2 octobre 2011, une lettre est adressée par l'Association des propriétaires de terres de Malen à l'officier du district de Pujehun, dont dépend la chefferie. Elle dénonce, pêle-mêle, l'absence de transparence du processus, l'insuffisance des consultations, les pressions exercées par le chef coutumier, accusé de corruption, le niveau insuffisant des indemnités (220 dollars, soit 168 euros, par acre) et du loyer, des « conditions de travail épouvantables», ainsi que des menaces sur l'écosystème.

Quelques jours plus tard, selon le Oakland Institute, une quarantaine d'opposants au projet sont arrêtés. Quinze d'entre eux devraient passer en jugement à une date encore indéterminée.

«Paternalisme occidental»

Dans son rapport, l'ONG américaine dénonce l'absence de «consentement libre, préalable et en connaissance de cause des propriétaires de terres». Elle vise le groupe Bolloré, dont elle estime qu'à travers un écheveau de participations, il exerce « un contrôle opérationnel et financier» sur la Socfin.

«Le groupe Bolloré détient une participation minoritaire dans la Socfin, dont la gestion est assurée par la famille Fabri, qui en est l'actionnaire majoritaire, répond un porte-parole du groupe français. Le rapport de cette ON Grelève de la manipulation.»

Dans un document dont Le Monde a eu connaissance, la Socfin répond point par point aux accusations figurant dans le rapport du Oakland Institute, qu'elle accuse de faire preuve de « paternalisme intellectuel occidental». Elle y affirme notamment avoir décidé de n'exploiter que 3 600 des 6 500 hectares loués, après consultation avec les populations, mais que les demandes émanant de villages voisins de la plantation de palmiers à huile la conduisent à envisager une extension du projet sur 5 000 hectares supplémen-

"Une écrasante majorité de la population, des anciens et des chefs coutumiers voit les bénéfices durables et à long terme de cette opération agro-industrielle", affirme la Socfin, qui dit se réserver le droit de poursuivre en diffamation l'Oakland Institute, ainsi que les auteurs du rapport.

"Il existe des divisions au sein de la population", estime quant à lui Frédéric Mousseau, directeur politique du Oakland Institute et principal auteur du rapport. "Mais celle-ci veut clairement obtenir des conditions moins défavorables que celles prévues actuellement. Vu les bénéfices qu'ils attendent de cette opération, nous pensons que la Socfin et le groupe Bolloré ont les moyens, s'ils le souhaitent, d'assumer leurs responsabilités et de faire en sorte de respecter les principes du développement durable."

Selon l'ONG, les contrats de location de terres à grande échelle conclus ou en discussion début 2011 en Sierra Leone concernaient 500 000 hectares, soit 17 % des terres arables du pays.

GILLES VAN KOTE